

# Plan d'action

## 2010-2011



# Rapport annuel d'activités 2009-2010

## Fonctionnement et gestion

### • Représentation

Pour assurer une veille stratégique dans le domaine de l'environnement, le CRECA poursuivra la représentation sur les dossiers touchant son mandat, en participant aux travaux des comités et des assemblées suivants :

- Comité permanent de liaison avec la communauté – Ultramar
- Comité de vigilance environnementale – Sanimax
- Comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches;
- Comités reliés aux axes « Citoyens-consommateurs » et « production agricole » du PDAR 2010-2014;
- Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches – le CRECA :
  - agit à titre de Groupe-conseil en développement durable;
  - siège au CA;
  - siège au Groupe-conseil santé;
  - siège à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire;
  - siège sur la table de concertation des véhicules hors route;
  - participe à la mission de coopération décentralisée France-Québec.
- Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC);
- Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF);
- Groupe de concertation du bassin versant de la rivière Bécancour (GROBEC);
- Organisme des bassins versants de la zone du chêne;
- Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François (RPGLSF);
- Table d'harmonisation du parc national de Frontenac;
- Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud;
- Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière;
- Rassemblement de la Capitale nationale pour la qualité de l'air;
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) – le CRECA :
  - est membre du conseil d'administration;
  - siège sur les comités suivants :

*Comité Agriculture	*Comité Eau	*Comité Énergie
*Comité Développement durable	*Comité Faune et aires protégées	*Comité Matières résiduelles
*Comité Transports et aménagement du territoire		*Comité Forêts
  - Coordonne le comité Développement durable

- **La pièce de théâtre participative « Acteurs de changement »**

Pour faire progresser les réflexions et dégager des pistes d'action quant à la mise en œuvre du développement durable en Chaudière-Appalaches, le CRECA organisera la présentation de la pièce de théâtre participative « Acteurs de changement » au grand public dans les villes de Montmagny (13 mai 2010), Thetford Mines (20 mai 2010) et Saint-Georges (17 juin 2010).

Ces présentations seront rendus possibles grâce à la généreuse collaboration d'Innergex Énergie renouvelable, la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, la Fondation Alcoa, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), la Société des alcools du Québec (SAQ), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la troupe de théâtre participative Mise au Jeu.

Pour assurer le succès des événements, le CRECA tentera d'établir des partenariats additionnels avec les institutions clés en région pour la promotion et le financement des représentations.

- **Participation au colloque sur les initiatives territoriales durables**

À l'invitation du Consulat général de France à Québec, le CRECA réalisera une présentation du Plan d'intervention en développement durable au Grand lac Saint-François comme modèle de planification stratégique à échelle supralocale. La présentation sera effectuée le 2 juin 2010 à Québec, dans le cadre de l'appel à projets 2011-2012 du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

- **Réaliser une entente spécifique portant sur la mise en œuvre du développement durable**

Pour arriver à atteindre cet objectif, le CRECA va définir, en collaboration avec le Bureau de coordination du développement durable, le support que le MDDEP peut apporter dans le cadre de l'entente. Des rencontres seront également prévues avec Emploi Québec, ainsi que d'autres bailleurs de fonds pour présenter l'entente et sonder leur intérêt. Une rencontre avec la CRÉ et les directions régionales des ministères qui ont déjà manifesté un intérêt sera également organisée afin de sonder leur intérêt et leurs exigences. La réception d'un accord général pour l'entente cadre et la réflexion au contenu du plan d'action qui se réalisera en 2010 devrait mener à la signature de l'entente par tous les partenaires.

- **Participation à la table provinciale de concertation sur les indicateurs de développement durable**

Le CRECA s'impliquera comme responsable du comité du développement durable du RNCREQ aux discussions de la table provinciale.

## Gestion de l'eau

- **Finaliser le projet concernant le Plan d'intervention en développement durable au GLSF**

Le CRECA conclura le projet en effectuant les activités prévues dans le cadre du projet et en déposant le rapport final à la CRÉ de la Chaudière-Appalaches. Un transfert d'expertise sera également réalisé au Lac Fortin et au Lac 3 Saumons.

- **Mise en œuvre du Plan d'intervention en développement durable au GLSF**

Le CRECA s'est fixé les objectifs suivants : faciliter la mise en œuvre et le financement du plan d'intervention, maintenir la mobilisation des intervenants et officialiser leurs engagements et assurer le suivi, l'évaluation et la communication continue de la performance du Plan d'intervention.

Pour atteindre ces objectifs, une demande de financement sera déposée auprès des CRÉ de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches. Un comité technique de coordination sera aussi mis sur pied et 3 actions ciblées dans le plan d'intervention seront réalisées. Pour assurer la pérennité du Plan, le programme de suivi sera mis en œuvre, un rapport annuel de suivi des indicateurs de durabilité sera rédigé et une révision annuelle du plan d'action et du programme de suivi sera effectuée.

- **ICI ON RECYCLE !**

Pour promouvoir la gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI, le CRECA mettra en œuvre les actions prévues dans l'entente avec Recyc-Québec pour le programme ICI ON RECYCLE! :

- Rédaction de 2 articles dans 2 éditions différentes du bulletin Éco-lien;
- Promotion du programme ICI ON RECYCLE! dans au moins 3 médias régionaux;
- Réalisation de 2 nouvelles listes de contacts : ICI de la ville de Lévis et de la MRC des Appalaches;
- Sollicitation des ICI de Lévis, de la MRC des Appalaches et de la MRC de la Nouvelle-Beauce;
- Promotion des établissements attestés;
- Présentation du programme de reconnaissance dans des kiosques d'informations lors de présentations, conférences et forums divers;
- Accompagnement des ICI attestés aux niveaux 1 et 2 vers l'atteinte d'un niveau supérieur de performance.

- **Gestion des matières résiduelles organiques**

Devant les faits et les problématiques observées, le CRECA se positionnera régionalement sur les modalités de gestion des matières résiduelles organiques.

Pour les activités liées à cette thématique, le CRECA tentera de prioriser celles reliées à l'Année de la biodiversité.

- **Participer activement au dossier des aires protégées en Chaudière-Appalaches dans le cadre du PRDIRT**

Le CRECA vise à se positionner comme un des principaux porteurs du dossier régional des aires protégées. Dans ce contexte, le rôle et les mandats qui pourraient être dévolus par la CRRNT au CRECA et à d'autres acteurs régionaux, dans le dossier des aires protégées seront définis. Par la suite, un projet spécifique, tenant compte des besoins techniques et financiers nécessaires à la réalisation des mandats mentionnés antérieurement sera proposé.

- **Mise en œuvre au niveau régional de l'entente Sépaq – RNCREQ**

Au niveau régional la mise en œuvre de l'entente Sépaq-RNCREQ sera réalisée.

- **Forum régional sur les milieux naturels et les aires protégées**

Un événement régional portant sur les différents enjeux reliés aux aires protégées sera organisé et les thématiques suivantes seront abordées :

- Mesures et niveaux de conservation et de protection
- Représentativité régionale
- Conservation en terres publiques et privées
- Accompagnement dans le processus de reconnaissance
- Rôles des gestionnaires
- Zones tampon et les corridors de migration

L'organisation de cette activité va nécessiter, en premier lieu, l'établissement de partenariats. La programmation officielle sera ensuite construite et diffusée. Suite à la tenue du forum, un rapport sera rédigé et une évaluation de l'événement sera effectuée.

## Programme intégré sur l'énergie et les changements climatiques

- **Les Rendez-vous de l'énergie : Imaginons le Québec sans pétrole**

Ce vaste projet mené à l'échelle provinciale vise à dégager une réflexion sur l'enjeu de la réduction de la dépendance du Québec au pétrole.

Pour ce projet, le CRECA coordonnera les activités de consultation et de mobilisation en Chaudière-Appalaches en formant un comité de mobilisation, en développant des partenariats, en planifiant et en effectuant les activités de mobilisation et de consultation régionales et en faisant la promotion des programmes pour la réduction des émissions de GES et l'efficacité énergétique.

Par la suite, les résultats obtenus seront diffusés auprès des citoyens, des décideurs et des partenaires nationaux notamment via la participation du CRECA au Forum national des Rendez-vous de l'énergie au printemps 2011.

- **La campagne Défi Climat**

Le CRECA aura le mandat de coordonner les 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> éditions de la campagne Défi Climat en Chaudière-Appalaches en réalisant les activités suivantes :

Édition 2009-2010 :

- Accompagner les organisations participantes pour atteindre leurs objectifs de participation;
- Diffuser les résultats de la campagne.

Édition 2010-2011 :

- Établir un plan de campagne;
- Établir des partenariats avec des organisations régionales pour obtenir du financement additionnel;
- Organiser une campagne publicitaire pour la région;
- Fournir au RNCREQ les documents de communication nécessaires;
- Coordonner l'ensemble des activités des partenaires de la région;
- Recruter les ICI et les organisations pour la région et les soutenir dans la mise en place d'un comité de campagne;
- Distribuer les trousseaux de formation auprès des organisateurs des ICI;
- Organiser les événements liés à la campagne (lancement, clôture, rencontre des directeurs).

- **Le Chantier québécois en efficacité énergétique**

Dans l'optique d'éduquer une masse critique de la population face à l'énergie, ses impacts et son utilisation efficace, le CRECA, en partenariat avec l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA) et les Productions Cotardi, participera à la mise en œuvre du Chantier québécois en efficacité énergétique en Chaudière-Appalaches. Le plan de travail est actuellement en cours de réalisation.

- **Faites de l'air!**

Le programme Faites de l'air vise à retirer les véhicules polluants des routes pour améliorer la qualité de l'air et encourager l'utilisation des modes de transport alternatifs à l'automobile. Le CRECA, en étroite collaboration avec l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA), visera à réaliser un arrimage entre ce Faites de l'air et les autres programmes déployés par le CRECA au niveau régional.

- **Projets éoliens communautaires**

Concernant les projets éoliens communautaires, le CRECA aura comme principal objectif d'accompagner les promoteurs et les communautés locales dans le cadre de l'appel d'offres des projets éoliennes communautaires.

- **Parc éolien Des Moulins**

Pour le projet de parc éolien Des Moulins, en fonction de la décision ministérielle, le CRECA est prêt à accompagner le promoteur sur des projets spécifiques, qui relèvent des recommandations du BAPE. Plus précisément, le CRECA proposera au promoteur son support technique sur des projets spécifiques touchant les études environnementales de suivi.

- **Parc éolien du Massif du Sud**

Le CRECA poursuivra également les démarches entamées avec le promoteur du projet de parc éolien du Massif du Sud pour améliorer ce projet afin de le rendre durable. Le CRECA présentera ses recommandations au promoteur et se prononcera lors des audiences publiques prévues pour le projet.

- **Exploitation de gaz de shale**

Le CRECA se positionnera régionalement sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'exploitation des gaz de shale. Par l'entremise d'une évaluation de la durabilité de ces exploitations, le CRECA fera sa propre analyse afin de juger le contexte socio-économique et environnemental de cette nouvelle filière énergétique.

## Agriculture et agroalimentaire

- **Poursuivre la représentation aux travaux des comités et d'assemblées des organismes vouées à l'agriculture**

Le CRECA poursuivra sa représentation aux travaux des comités et d'assemblées des organismes vouées à l'agriculture et continuera à promouvoir les pratiques agroenvironnementales et à soutenir les initiatives durables dans le domaine agricole et agroalimentaire.

## Forêts et ressources naturelles

- **Implication à la CRRNT**

Le CRECA poursuivra son implication active dans le cadre de l'élaboration du PRDIRT et au sein de la CRRNT.

- **L'impact des pluies acides sur les forêts**

Un plan de projet portant sur les impacts des pluies acides sur les forêts de la Chaudière-Appalaches sera préparé afin de permettre son déploiement dans les années à venir.